



SOCIETE DE GESTION ET D'EXPLOITATION DU BACKBONE NATIONAL

Société anonyme publique avec Conseil d'Administration

Capital social : 50.000.000.000 GNF

Siège social : Immeuble SOGEB, Sonfonia Centre-Emetteur, Commune de Ratoma – Conakry

1

LA SOCIETE DE GESTION D'EXPLOITATION DU BACKBONE NATIONAL (SOGEB)

Appel d'Offres N° : 010/MPTEN/CAB/SOGEB/2023

La Société de Gestion et d'Exploitation du Backbone National en abrégé SOGEB S.a, est une société anonyme à participation publique, au capital social de 50.000.000.000GNF, dont le siège social est situé à l'Immeuble SOGEB, Sonfonia-Centre Emetteur, Commune de Ratoma, BP 6910 Conakry, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM/GC-KAL KAL/058.869A/2015, site web : www.sogeb.net.gn.

1. La SOGEB SA a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer et la fourniture de matériels informatiques et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du *Marché d'acquisition et installation d'un progiciel de gestion*.
2. Les produits seront fournis au siège de SOGEB à Sonfonia, centre émetteur dans un délai d'un mois.
3. La SOGEB sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir : « **Un progiciel pour la gestion financière, comptable, commerciale et des ressources humaines (paie, formation et compétence), de la finance et des immobilisations** ».
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Mr Fofana Laye Amara Personne Responsable des Marchés +224 620 40730, E-mail : amara.fofana@sogeb.net.gn** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Siège de la **Direction Générale de SOGEB au 1^{er} étage** du lundi au vendredi de 8h à 17 h.

Les exigences en matière de qualification sont : les entreprises candidates doivent être légalement établies en République de Guinée, en règle avec l'administration, notamment fiscale et sociale, spécialisées dans le domaine de la gestion et de la commercialisation de progiciel ou tout autre outil (ERP) répondant aux fonctionnalités souhaitées. Ces sociétés doivent disposer des licences et de tous les droits d'exploitation requises pour l'utilisation de l'ERP.

7. Le présent appel d'offres ne fait pas référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.



8. Les candidats désireux de concourir peuvent obtenir à compter du 03/07/2023 les informations et le dossier DAO contre un paiement non remboursable de **5.000.000 GNF**. Ce montant sera réparti comme suit :

1.1 – 50% au compte N° 4111071 « Receveur Central du Trésor ouvert à la BCRG »

1.2 – 30% au compte N° 2011000407 de « l'ARMP ouvert à la BCRG »

1.3 – 20% au compte N° 001-190-2221000019-35 « SOGEB SA ouvert à la BCRG »

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission égale à 2% du montant de l'offre et la durée de validité de cette garantie de soumission doit être de 150 jours.

❖ Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres.

❖ Les offres doivent également comprendre une redevance d'immatriculation du contrat fixée à 0,3% du montant hors taxes du marché conformément à l'Arrêté A /2023/125/MEF/CAB/SGG du 23 mars 2023 portant attribution et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics.

9. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : **Direction Générale de la SOGEB au 1^{er} étage à la Cimenterie, Mr Fofana Laye Amara Personne Responsable des Marchés +224 620 40730, E-mail : amara.fofana@sogeb.net.gn**, au plus tard le 19 juillet 2023 à 12 h 00.

10. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant de l'ARMP et d'un observateur de la DGCM et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse : **Direction Générale de la SOGEB au 4^{er} étage dans la salle de Réunion, une heure après le dépôt des offres.**

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

11. La législation régissant l'appel d'offres.

Conakry le 20 / 06 / 2023

Mohamed KOUROUMA

Directeur Général